



Faire quitter domicile paternel à des enfants majeurs

Par **zefirella**, le **24/02/2013** à **19:29**

La garde de mes enfants avait été donnée par le JAF lors de mon divorce à mon ex épouse...pour arranger mes enfants j'ai accepté de les recevoir chez moi afin qu'ils ne quittent pas leur département et environnement.rnrnA ce jour l'un deux a un appartement étudiant à la fac depuis septembre par le Crous avec bourse maximale scolaire au vu de mes revenus... mais ,n'y habite jamais et squatte chez moi. Quant à l'autre je lui avais donné l'accord de faire un CAP spécifique qui avait lieu dans un établissement du département.rnrnLa maman réside dans le département (13) à 800 kms de chez moi, ne s'occupe en aucune manière de leur vie et fréquentations et le dernier est déscolarisé et traîne la nuit à faire je ne sais quoi... Lorsque je lui demande de chercher un travail il tient des propos injurieux et méprisants voir menaçants... comment les mettre hors de chez moi ? Je ne vis plus je ne dors plus....J'ai subi en 10 mois 2 cambriolages suspects ...le dernier datant de 2 mois avec arrestation d'un de leur copain...mineur lui.rnrnMerci pour votre aide